

47FM C'EST LA RADIO EN ALBRET !

LA RADIO LOT-ET-GARONNE 96.2

SUIVEZ-NOUS

**LA TABLE**  
de Michel Dussau

**OFFREZ-VOUS  
DUSSAU  
POUR  
19€**

Votre repas du midi avec des produits frais, cuisinés maison, et le savoir faire de Michel Dussau et toute son équipe de professionnels...

Rond point St-Jacques à Agen  
**05 53 96 15 15**

la-table-agen.com

**47INFOS**  
LE JOURNAL GRATUIT DE CHEZ VOUS

Hebdomadaire Gratuit édité par MLS Editions  
78, boulevard Carnot - 47000 AGEN  
Tél. 05.35.55.98.50 - redaction@47infos.fr

Directeur de la Publication : Boris Téruel  
Numéro ISSN 2552-867X - Dépôt légal à parution  
Imprimé par Rotogaronne (Estillac - 47)  
Ne pas jeter sur la voie publique

Rédaction : redaction@47infos.fr  
Chargée d'édition : Marina Paris - 07 68 57 34 57  
Régie Publicitaire : regie@47infos.fr - Médiameeting  
Crédit Photos : MLS éditions, correspondants et reproductions.

L'éditeur décline toutes responsabilités concernant les visuels, photos et textes de publicités fournis par les annonceurs ainsi que toutes omissions ou erreurs figurant dans cette publication. Toute reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, est interdite sans accord préalable et donnera lieu à des poursuites.

MEDIAMEETING

**Votre communication dans ce journal !**

**Contactez-nous au 05 53 77 11 11 ou au 06 33 03 11 81**

MEDIAMEETING RÉGIE, POUR VOS COMMUNICATIONS LOCALES ET RÉGIONALES, EN RADIO ET DIGITAL ET SUR VOTRE JOURNAL DE PROXIMITÉ

**47INFOS**  
LE JOURNAL GRATUIT DE CHEZ VOUS

Alliance des Radios du Sud, TOULOUSE FM, GOLD FM, 47FM, PYRÉNÉES FM, RBA 90.4, FESTIVAL FM

## Quel avenir pour l'engagement

### « Faire repartir l'intérêt pour le bénévolat est un travail de fond »

Vendredi dernier, le Conseil départemental organisait la deuxième édition des Trophées du bénévolat. Seize prix ont été remis durant la soirée à des femmes et des hommes qui donnent de leur temps et de leur énergie pour les autres, pour une cause spécifique ou pour l'intérêt général. Un engagement qui s'amenuise à entendre les appels à bénévoles lancés par les associations. Une problématique à laquelle tente de répondre le service Citoyenneté du Conseil départemental.



Vanessa Menseau et Laurence Lamy. Photo M.P

**L**e bénévole n'est pas toujours celui que l'on voit et pourtant son action est essentielle au dynamisme du département », souligne Laurence Lamy, vice-présidente en charge de la Citoyenneté. Et c'est justement pour mettre en lumière les bienfaits du bé-

névolat que les Trophées du Bénévolat ont été créés l'an dernier par le Conseil départemental. Pourtant, le service Vie Citoyenne et Associative le reconnaît, « faire repartir l'intérêt pour le bénévolat est un travail de fond ».

Vanessa Menseau, cheffe de ce service, reçoit toutes les semaines des présidents d'association inquiets quant à l'avenir de leur structure : « Depuis quatre ans, c'est la même problématique, avec des présidents âgés qui ne peuvent pas raccrocher par manque de bénévoles. » « Nous sommes face à un vivier de bénévoles qui s'amointrit et qui vieillit, analyse Laurence Lamy. L'évolution de la société pousse à la consommation et à l'individualisme et donc à une perte de l'intérêt général qui est à la base des associations. Ce qui compte ce n'est pas le service rendu mais le partage et l'échange. » Cette année, afin de faire la promotion de ces valeurs auprès des jeunes, un prix

« jeune bénévole » (moins de 30 ans), ainsi qu'une récompense pour un projet collectif ont été remis.

Le service Vie Citoyenne et Associative compte également renforcer ses formations auprès des membres d'association sur l'engagement et la recherche de bénévoles. Car ce travail de redynamisation du bénévolat dépend aussi de la volonté des associations et de leurs membres dirigeants. « Il y a parfois des bénévoles très investis qui ont du mal à laisser de la place, constate Vanessa Menseau qui tente d'accompagner au mieux les présidents sur cette question. Une association c'est aussi des relations humaines. Il faut savoir faire avec les différentes personnalités et respecter le fait que tout le monde n'a pas le même sens du mot engagement. » « Le bénévolat reste du volontariat. C'est le choix d'utiliser de son temps et de son énergie », rappelle Laurence Lamy.

### C'est quoi être bénévole ?

**Michel Dubernet, président du football club de l'union sportive Port-Sainte-Marie / Feugarolles**



Être bénévole dans mon cas, c'est s'investir pour les jeunes, leur donner de notre temps et leur transmettre des valeurs. Ce n'est pas toujours facile mais c'est une belle aventure humaine. Il faut parfois savoir faire preuve de souplesse, s'adapter pour satisfaire tout le monde. Être nommé pour un trophée est surprise et une belle preuve de reconnaissance de la part des personnes qui m'ont inscrit pour le travail accompli depuis plus de 10 ans dans la vie du club.

**Denise Dabrowski, présidente Des Doigts d'Or et bénévole aux Amis de Lusignan-Grand**



Cela fait une dizaine d'années que je suis investie dans la vie associative de ma commune. J'aime aider et faire des petits miracles, c'est très motivant de voir une personne heureuse d'avoir appris à coudre... Parfois il faut faire fis des sautes d'humeur de certains et s'adapter un peu. Mais quand on aime, on ne compte pas. Être nommée me fait extrêmement plaisir, c'est une marque de reconnaissance qui va me pousser à me dépasser et en faire plus encore.

**Morgane Ferkal bénévole au club Gym forme loisirs de Monflanquin**



J'ai 20 ans et cela fait 10 ans que je suis licenciée dans ce club, je suis toujours gymnaste mais aussi depuis quelques années juge bénévole en compétition. Cela me demande beaucoup de logistique et de temps, car je fais mes études à Bordeaux. Mais lorsqu'on a besoin de moi en tant que juge j'ai du mal à refuser. Je suis assez gênée d'être nommée, je m'investis beaucoup dans la vie du club mais je ne le fais pas pour un trophée. M'impliquer pour cette association c'est avant tout une passion.



# Le tissu associatif et le bénévolat ?

## « Tout un tissu social rural » menacé de disparition

Josette Chazallon présidente de Pari 47, fédération des associations du Lot-et-Garonne qui regroupe pas moins de 300 associations caritatives, sportives et culturelles, nous confie ses craintes concernant le manque de bénévoles, allant jusqu'à mettre en péril l'avenir de certaines de ces structures.



Josette Chazallon, présidente de Pari 47. Photo L.J

**47 Infos :** *Quel regard portez-vous sur la crise du bénévolat connue par de nombreuses associations ?*

**Josette Chazallon :** Cette crise ne date pas d'hier ! Cela fait déjà 10 ans que le manque croissant de bénévoles dans les différentes associations m'inquiète. Aujourd'hui on constate dans ces structures un manque de jeunes, de dotations et pour certaines de repreneurs. Lorsqu'un président annonce vouloir passer la main mais ne trouve pas de successeurs, que faire ? Continuer ou clore l'association ? Le rythme de vie actuel complique l'implication dans la vie associative. Les gens sont très accaparés par leur vie professionnelle et de nombreux engagements personnels. Être bénévole demande

beaucoup d'investissement, d'ailleurs il faut différencier le bénévole récurrent, présent tout le temps, et le bénévole ponctuel qui viendra donner un coup de main quand il en aura le temps. C'est souvent les mêmes personnes qui s'investissent pleinement sans avoir en retour une réelle reconnaissance, pas même un simple merci. Et ces derniers peuvent finir par se lasser. Et puis bien sûr lorsqu'une association manque d'argent c'est compliqué pour elle de se renouveler, d'être porteuse de projet et d'être attrayante.

*Quelles sont les conséquences à craindre ?*

J.C : Malheureusement la principale conséquence c'est la clôture des asso-

ciations. Et si ces dernières cessent leurs activités c'est tout un tissu social rural qui sera rompu. Il ne faut pas oublier que ce sont bien souvent des bénévoles qui animent nos villages.

*D'après vous, que faire pour y remédier ?*

J.C : Les associations doivent rapidement se ressaisir sinon je crains pour leur avenir. Il faut d'abord que les élus les aident d'avantages, en mettant à leur disposition des locaux par exemple. À mon avis il serait intéressant que tous les acteurs redéfinissent le mot association et surtout proposer au bénévole un réel statut et plus de reconnaissance. Et puis il faut que les associations acceptent de se renouveler pour être plus attrayantes.

## Quelle place pour les jeunes dans les associations ?

La jeunesse est souvent pointée du doigt par les associations pour son manque d'engagement bénévole. Un avis que ne partage pas Christophe Duprat, directeur départemental des Francas, au vu du succès du dispositif ATEC, qui permet aux jeunes d'être accompagnés dans la création d'une association temporaire d'enfants citoyens.

Depuis plus de 70 ans, les Francas agissent en faveur de l'émancipation des enfants et des adolescents par l'éducation et l'action éducative. Actrice de projets autour de la citoyenneté, l'association participe à la promotion du bénévolat et du système associatif via le dispositif d'Association Temporaire d'Enfants Citoyens (ATEC) en intervenant toute l'année auprès des collégiens. Une présentation a également lieu le matin précédent la remise des Trophées du bénévolat par le Conseil départemental. Elle permet de repérer et d'accompagner des groupes de jeunes souhaitant réaliser un projet d'actions. Légalement, des mineurs ne pouvant pas créer d'association, ce sont les Francas qui assurent la couverture juridique et l'ouverture du compte bancaire. Mais tout le fonctionnement revient aux jeunes qui font preuve d'un engagement



Depuis deux ans, l'Association des Jeunes Massais se mobilise pour organiser un voyage en Bulgarie. Photo Les Francas

sans faille selon Christophe Duprat : « Quand ils ont un projet, ils s'engagent à fond. Et je peux dire que j'ai plutôt vu des adultes avoir du mal à suivre que l'inverse. En général, ils ne connaissent pas grand chose à la vie associative, mais le fait d'avoir envie de faire avec

les autres et pour les autres dans le plaisir les révèle. » En ce moment six ATEC sont en fonctionnement. À la fin de l'action, l'association est dissoute ou peut être prolongée avec un nouvel objectif. « Certaines perdurent depuis 5 à 6 ans sur ce système,

note le directeur départemental. On sait aussi que ces jeunes s'investissent plus tard localement. Ils ont de l'appétence à poursuivre cet engagement citoyen. » De quoi contredire la réalité qui voudrait que la jeunesse ne sait plus donner de son temps et n'expérimente pas le don de soi. « Des jeunes qui ont envie de s'engager et de faire des projets, il y en a ! Mais les vraies questions c'est quelle place on leur laisse et comment on leur permet de s'engager ? » Christophe Duprat dénonce notamment les organisations internes souvent au profit des bénévoles déjà en place ou les discours infantilisant qui ne permettent pas au jeune d'apprendre et d'expérimenter. « Si on veut vraiment leur faire de la place ça veut dire accepter de bousculer ses habitudes et aussi de se faire bousculer. C'est leur permettre de rejoindre l'association. Ou alors les laisser créer les leurs ! »